

Autorisations et Médication 2026-2027

* Obligatoire

1. Prénom et nom de la personne qui complète le formulaire [⋮] *

2. Adresse courriel de la personne qui complète le formulaire *

3. Prénom de l'élève *

4. Nom de l'élève *

5. Niveau pour l'année scolaire 26-27 *

Secondaire 1

Secondaire 2

Secondaire 3

Secondaire 4

Secondaire 5

6. Entrée en résidence *

- Mon enfant utilisera le service de résidence le dimanche soir et arrivera entre 19h15 et 20h30 au maximum.
- Mon enfant utilisera le service de résidence, mais arrivera le lundi matin seulement.
- Mon enfant sera externe.

7. Médication générique

Le Collège des Hauts Sommets fournit l'acétaminophène, l'ibuprofène et le sirop pour la toux générique pour un usage occasionnel aux élèves autorisés. *

- Oui, j'accepte que le Collège des Hauts Sommets administre ces médicaments à mon enfant
- Non, je refuse que ces médicaments soient administrés à mon enfant. Je comprends que je devrai venir le chercher à la demande de l'école si nécessaire.

8. Médication personnelle

Est-ce que votre enfant prend de la médication (incluant les produits naturels) ?

** Tous les médicaments doivent être remis à un membre du personnel à l'arrivée de l'élève. Aucun médicament n'est autorisé en possession des élèves autre que la pilule contraceptive* **

- Oui
- Non

9. Veuillez décrire le PREMIER médicament utilisé par votre enfant de la façon suivante :

Nom du médicament :

Dosage :

Fréquence : (nombre de fois par jour et à quel moment)

Raison : *

10. Est-ce que votre enfant prend une autre médication ? *

- Oui
- Non

11. Veuillez décrire le PROCHAIN médicament utilisé par votre enfant de la façon suivante :

Nom du médicament :

Dosage :

Fréquence : (nombre de fois par jour et à quel moment)

Raison : *

12. Est-ce que votre enfant prend une autre médication ? *

Oui

Non

13. Veuillez décrire le PROCHAIN médicament utilisé par votre enfant de la façon suivante :

Nom du médicament :

Dosage :

Fréquence : (nombre de fois par jour et à quel moment)

Raison : *

14. Est-ce que votre enfant prend une autre médication ? *

Oui

Non

15. Veuillez décrire le PROCHAIN médicament utilisé par votre enfant de la façon suivante :

Nom du médicament :

Dosage :

Fréquence : (nombre de fois par jour et à quel moment)

Raison : *

16. Est-ce que votre enfant prend une autre médication ? *

Oui

Non

17. Veuillez décrire le PROCHAIN médicament utilisé par votre enfant de la façon suivante :

Nom du médicament :

Dosage :

Fréquence : (nombre de fois par jour et à quel moment)

Raison : *

18. Est-ce que votre enfant prend une autre médication ? *

Oui

Non

19. Veuillez décrire LES DERNIERS médicaments utilisés par votre enfant de la façon suivante :

Nom du médicament :

Dosage :

Fréquence : (nombre de fois par jour et à quel moment)

Raison : *

SORTIES / ACTIVITÉS

20. Sortie accompagnée

Mon enfant à l'autorisation de participer à différentes sorties en voitures avec des employés du Collège des Hauts Sommets à certaines occasions (dépanneur, restaurant, terrain jeu, etc.) *

- Oui, j'autorise mon enfant à participer à ces sorties
- Non, à sortir des limites

21. Sortie hors des limites

Avec l'accord de l'équipe-école, mon enfant à l'autorisation de sortir des limites du terrain de l'école sans supervision (marche, vélo, etc.) *

- Oui, j'autorise mon enfant à sortir des limites
- Non, je n'autorise pas mon enfant à sortir des limites

22. Autorisez-vous que votre enfant participe aux activités de soirée ? *

- Oui, j'autorise, selon les modalités des prochaines questions, mon enfant à participer aux activités.
- Non, je refuse que mon enfant participe à toutes les activités de soirée.
- Mon enfant est externe et ne participera pas aux activités de soirée.
- Mon enfant est externe et participera à l'occasion aux activités de soirée (frais de surveillance additionnel)

23. Fréquence de participation aux activités de soirée *

- Mon enfant peut s'inscrire aux activités qu'il désire sans autre accord parental (selon modalité financière à la question suivante)
- Participation obligatoire à toutes les activités afin que l'élève s'épanouisse en dehors du collège sans autre autorisation parental. (selon le jugement du CHS.)
- À la fois, sur inscription du parent.

24. Coût maximum des activités autorisés *

- 20 \$
- 50 \$
- 75 \$

25. Les élèves externes peuvent participer aux activités de soirée selon les conditions suivantes:

1. Des frais additionnels de 10\$ par activité seront ajoutés pour la surveillance et l'encadrement lors de ces soirées.
2. La priorité d'accessibilité aux activités est accordée aux élèves résidents afin de favoriser la vie active en résidence.
3. Si le comportement n'est pas propice au bon climat des résidences, votre enfant devra quitter sur le champ et ne pourra plus participer aux activités de soirée pour une période déterminée par le Collège.
4. Votre enfant peut rester au Collège après les cours. Si toutefois le souper à la cafétéria est requis, un coût additionnelle de 10\$ sera applicable. Il est de votre responsabilité de venir chercher votre enfant au Collège après l'activité.

Coût maximal des activités autorisés. *

30 \$

60 \$

80 \$

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.